

MAISON  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
DE LA 2° D. B.

118, Rue de Grenelle, PARIS (7°)

Tél. : INValides 33.06  
34.22

C/C 110-43 Paris

Paris, le 5 Novembre 1946



LP/508

Le Directeur de la Maison  
des Anciens de la 2° D.B.

à Monsieur le PRESIDENT

Monsieur le PRESIDENT,

Nous avons l'honneur de recommander à votre toute particulière et bienveillante attention Monsieur SOLE Michel, démobilisé de notre Division qui doit passer devant le Tribunal, pour désertion.

Monsieur SOLE Michel engagé volontaire en 1941 a été versé à la Légion Etrangère où il est resté jusqu'au 24 Juillet 1943, date du fait qui lui est aujourd'hui reproché.

Le 26<sup>e</sup> Juillet 1943 Monsieur SOLE passait dans les Forces Françaises Libres et s'engageait dans le troisième Bataillon de Marche du Tchad, sous les ordres du Général Leder.

Volontaire pour tous les combats, Monsieur SOLE a d'excellents états de service et les meilleures notes de ses chefs.

En raison de ceux-ci, nous nous permettons de le recommander à la bienveillance de Tribunal et vous remercions vivement par avance de l'indulgence que vous voudrez bien lui manifester.

Veuillez agréer, Monsieur le PRESIDENT, l'expression de notre haute considération./.

